

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents » - Phase 2
Ecole Primaire privée Notre Dame -Aquitaine, Pyrénées Atlantiques, Bayonne(64)
Rapport technique de phase 2 (RT) N° 0641311C_RT2*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Ecole primaire Notre Dame
Bayonne (Pyrénées-Atlantiques, 64)**

Rapport Technique (RT) de Phase 2

Décembre 2010 – N° 0641311C_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Vérificateur/Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹ (*Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service*). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL).

L'étude historique et documentaire a permis de confirmer la mitoyenneté de la cour de l'école primaire Notre Dame (localisée 5 Place Montaut à Bayonne (64)) avec une ancienne blanchisserie recensée par BASIAS. Les informations collectées n'étant pas suffisantes pour qu'un classement du site puisse être proposé à l'issue de la Phase 1, la réalisation d'une phase 2 (investigations) a été recommandée afin de caractériser la qualité de l'air précédent le milieu d'exposition (air respiré au niveau des lieux de vie).

Compte tenu de l'aménagement de l'ETS et des caractéristiques du site BASIAS, les investigations de phase 2 ont porté sur la caractérisation de la qualité de l'air du sol. Le programme d'investigation initialement prévu a dû être adapté pour tenir compte des contraintes de terrain (notamment présence d'une dalle béton sous l'ensemble de l'ETS et de la cour). Un prélèvement de gaz du sol a été réalisé dans la cour de l'école primaire Notre-Dame, à proximité immédiate de l'emprise de l'ancienne blanchisserie.

Aucun des composés recherchés au laboratoire liés à l'ancienne activité (polluants potentiels) n'a été mis en évidence sur l'échantillon de gaz du sol ; toutes les concentrations des composés traceurs sont inférieures à la limite de quantification du laboratoire et aux valeurs fils conducteurs définies dans le cadre de la démarche.

Aucune influence des activités liées au site BASIAS n'ayant été observée sur la qualité des gaz du sol en bordure immédiate de cet ancien site, on peut considérer que la qualité de l'air intérieur des locaux scolaires (situés de l'autre côté de la cour) ne peut pas non plus être affectée par cette ancienne activité. **Nous proposons de classer ce site en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

¹ Base des Anciens Sites Industriels et d'Activités de Service